L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN 27 OCTOBRE 1849

Assemblées.

RALLIEZ-VOUS! RALLIEZ-VOUS!! [illegible] Decl[illegible] Kenner, du Sixième [illegible] wards, [illegible] ce soir, à [illegible] Veuve Georges, [illegible] Hôpital et Vieille-Levée. [illegible] ponctuels.

OCTAVE DE FLECHIER, CHS. OSMICKENS, JR. } [illegible]

[illegible] RALLIEZ-VOUS!! [illegible] ce soir, à [illegible] se rendre au whig [illegible] sur la Place La[fayette]. [illegible] EVANS SPARE, Secrétaire.

DECLOUET & KENNER. [illegible] District Représentatif. [illegible] ATTENTION! [illegible] représentatif [illegible] Declouet et Kenner se réuniront, ce [illegible] au café [illegible] en procession au [illegible] la place Lafayette.

EMILE REYNES, JOS. HERNANDEZ, A. F. BURT, } [illegible]

[illegible] Barbecue—Whigs du 6e district [illegible] attention. [illegible] représentatif de la [illegible] se réuniront à cheval, [illegible] Hôpital, à l'effet [illegible] Barbecue qui a lieu [illegible] Bermudez. Les [illegible] se procurer un [illegible] qui pour[illegible] respectueu[illegible]

[illegible] FLECHIER, [illegible] OSMICKENS. } [illegible]

[illegible] RALLIEZ-VOUS! [illegible] District Représentatif! [illegible] District Représen[tatif] [illegible] lundi matin, 29 courant, [illegible] au café Orléans, pour [illegible] procession sur la rue du Canal, et se [illegible] au Barbecue qui doit avoir lieu sur [illegible] du juge Bermudez.

EMILE REYNES, Secrétaire.

RANGERS ATTENTION! RALLIEZ-VOUS!! [illegible] Barbecue qui doit [illegible] Bermudez. [illegible] Secrétaire.

[illegible] NOUVELLE-OR[LEANS] [illegible] ENVIRONS. [illegible] WHIGS de cette [illegible] MASS [illegible] LAFAYETTE, [illegible] 29 courant, [illegible] Whigs et [illegible]

[illegible]

[illegible] Hirondelle [illegible]

[illegible] Gibson [illegible]

[illegible] HOUVEL [illegible]

[illegible] Dentiste [illegible]

[illegible] Modiste [illegible]

[illegible] Mlle [illegible] Modes d'automne [illegible]

MODES D'AUTOMNE. [illegible] rue de Chartres [illegible]

[illegible]

[illegible] grand assortiment [illegible]

Avis important aux Amateurs du Bon Marché. [illegible] & CO., [illegible] ROUGE, sur la Levée, entre les deux Marchés [illegible]

[illegible]

Plantation à vendre. [illegible] d'Alexandre [illegible] décédé. [illegible]

[illegible] J. H. ASHBRIDGE, Agent des héritiers.

[illegible] PIERRE POITZ, [illegible]

[illegible] aux prix de Paris. [illegible] PARFUMERIE DE PARIS. [illegible] HUSSY, [illegible]

DEPOTS DES VERITABLES FRICTION MATCHES DE Wm A. CLARK, No 200, Rue du Cirque. No 1[illegible], [illegible] entre les deux marchés. L. A. GUILLEMAIN, Agent.

[illegible]ARD, Médecin Vétérinaire, successeur de M. Duffau, [illegible] revenir le public de la Nouvelle-[Orléans] et des environs, qu'il continue de soi[gner] [illegible] chez M. Laborde, [illegible] et Bourbon ou chez M. [illegible] Toulouse et Dauphine.

Imprimé et publié par **MAGNE & WEISSE**, No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS: SAMEDI MATIN, 27 OCTOBRE.

TICKET WHIG.

GOUVERNEUR: **ALEXANDRE DECLOUET.**

LIEUTENANT-GOUVERNEUR: **DUNCAN F. KENNER.**

AUDITEUR DES COMPTES: **LOUIS BORDELON.**

CONGRES.

PREMIER DISTRICT: **O. P. JACKSON.**

DEUXIEME DISTRICT. **CHARLES M. CONRAD.**

LÉGISLATURE.

SENAT: POUR QUATRE ANS: **T. G. HUNT, CYPRIEN DUFOUR,**

EN REMPLACEMENT DE M. REYNOLDS: **FELIX LABATUT.**

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS:

1er DISTRICT—**W. W. MATTHEWS, PRESTON W. FARRAR,**

2e DISTRICT—**E. T. PARKER, T. H. SHEILDS, C. J. LEEDS,**

3e DISTRICT—**W. H. AVERY, M. HURLEY, C. M. EMERSON, C. M. CHAMBERLIN, J. L. SHEAFE, THOMAS CURRY,**

4e DISTRICT—**F. A. LUMSDEN, J. G. SEVER, WILLIAM FLEMMING,**

5e DISTRICT—**M. C. CASTELLANO, PIERRE DEVERGES, G. DREUX,**

6e DISTRICT—**EUSEBE BOUNY, EMILE BARTHE,**

7e DISTRICT—**F. C. LAVILLE, PLACIDE CANONGE.**

8e DISTRICT—**R. OUGATTE, HENRY MARCOT,**

9e DISTRICT—**F. S. BARTLETTE, [illegible] A. B. SEGER.**

SHÉRIF. **JAMES P. FRERET.**

WHIGS!!!

UN MASS MEETING GENERAL DES WHIGS DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

Aura lieu dans l'enceinte de la Place Lafayette,

ce soir, à 7 heures.

Tous les clubs, toutes les associations whigs de la ville et des environs sont invités à assister à ce meeting.

[illegible] du meeting,

UNE GRANDE PROCESSION

[illegible] colonel R. M. [illegible] grand marshal.

[illegible] Chartres et rue Royale [illegible] chemin de fer de Pontchartrain, d'où elle remontera jusqu'à la Levée, prendra la rue de l'Esplanade qu'elle suivra jusqu'à la rue Condé. La procession remontera par cette dernière rue et la rue de Chartres jusqu'à la rue du Canal où elle se dispersera.

V. SERE, C. M. WATERMAN, } Secrétaires.

Par ordre du comité exécutif, L. N. MARKS, Président.

LE MASS MEETING DE CE SOIR.

C'est ce soir que doit avoir lieu la grande manifestation de la campagne électorale. La place Lafayette, dans la 2e municipalité, offrira un spectacle des plus imposants. Tous les whigs s'y rendront. Ce sera véritablement un MASS MEETING, une assemblée générale de tous les amis de nos candidats, de tous les partisans de l'administration, de tous ceux qui veulent soutenir le président et maintenir la Louisiane dans la voie qu'elle a [illegible] y a un an. Les locofocos, qui sont dans [illegible] jubilation parce qu'ils ont réussi, après un pénible labeur, à monter deux meetings assez respectables, seront terrifiés ce soir à la vue de nos phalanges. Nos hourras retentiront lugubrement au fond de leur âme et ébranleront le peu de confiance qui leur reste encore.

Nous espérons que pas un club, pas une association ne manquera ce soir à l'appel. Il [illegible] nombre de ses représentants, lequel se rapportera à la palme. FILLMORE RANGERS, KENNER RANGERS, DECLOUET GUARDS, DECLOUET INVINCIBLES, KENNER RESERVE GUARDS, MINUTEMEN RANGERS, GERMAN GLEE CLUB, on compte sur vous! Ralliez-vous dans toute votre force et rendez-vous de bonne heure dans l'enceinte de la Place Lafayette!

GRAND GALA.

WHIGS! EN AVANT!!

Un grand gala sera donné LUNDI, 29 octobre, sur l'habitation du juge BERMUDEZ, à Gentilly. Tous les clubs, toutes les associations whigs, et en général tous les amis de nos candidats sont invités à se réunir, rue du Canal, à dix heures du matin, pour se rendre en corps au chemin de fer de Pontchartrain. Des dispositions ont été prises pour le transport de CINQ MILLE personnes par des convois extraordinaires.

Seront mis à la broche, pour satisfaire l'appétit des convives:

QUINZE BŒUFS,

VINGT-CINQ MOUTONS,

VINGT CINQ VEAUX, etc., etc.

On attend au moins DIX MILLE convives.

MM. DECLOUET et KENNER, nos candidats, ainsi que M. Louis Bordelon et les autres candidats, aux fonctions de sénateurs, représentants, etc., seront présens. MM. S. PRENTISS, J. P. BENJAMIN, RANDELL HUNT, CYPRIEN DUFOUR et d'autres orateurs distingués haranguer ont l'assemblée. Il y aura des discours anglais, français, espagnols et allemands.

Les dames sont respectueusement invitées à assister à la fête. Des tables et une tribune spéciale leur ont été réservées.

Whigs, à Gentilly!!

PAR ORDRE.

BARBACUE.—Tous les préparatifs du grand gala offert aux whigs par le juge Bermudez sont terminés, et la fête aura positivement lieu après-demain, lundi. Le lieu où sera servi le banquet est admirablement choisi. Les tables sont construites en fer à cheval sous de magnifiques chênes qui serviront à abriter le festin et les convives dans le cas où il viendrait à pleuvoir. Des tables spéciales sont réservées aux dames ainsi qu'une tribune où elles pourront entendre les discours des orateurs. Dès demain, bœufs, moutons, dindes et volailles seront mis à la broche, rôtis, grillés, etc., etc., et les barriques de vin seront placées au centre et aux extrémités de l'hémicycle.

On engage les clubs et autres associations whigs de la Nlle-Orléans, de Gretna et de Lafayette à se rendre au barbacue avec leurs bannières et leurs autres emblêmes. On en aura besoin pour décorer l'estrade des orateurs.

Les ordonnateurs du gala espèrent bien que les whigs et les amis de MM. DECLOUET et KENNER assisteront en masse à la fête. Ils n'ont rien négligé pour la rendre brillante et agréable aux convives. Musique, vins et discours, il y en aura pour tous les goûts et, pour tous les estomacs; des *speeches*, soit dit sans malice, ouvriront l'appétit, et l'appétit satisfait prédisposera aux harmonies électorales des orchestres populaires. On chantera en chœur les *Lamentations* des Rangers et autres couplets aussi populaires.

Whigs! soyez tous à Gentilly après-demain.

NOMINATION DES COMMISSAIRES.

Les démocrates, sentant une faiblesse et ne sachant à qui s'en prendre, ont imaginé d'assaillir le Conseil Général. Les journaux locofocos ont trouvé un excellent texte de déclamation dans la nomination des commissaires et greffiers d'élection. Voyons un peu si leurs reproches sont fondés.

Les whigs sont à l'heure qu'il est le parti dominant à la Nouvelle-Orléans. Ils ont donné au général Taylor en novembre dernier une majorité de près de onze cents voix. La ville leur appartient. Ils ont une majorité au Conseil Général et dans deux des conseils municipaux.

La loi électorale de 1847 porte que trois commissaires seront nommés dans chaque circonscription pour présider à l'élection. Or, c'est le Conseil Général qui nomme ces commissaires, et comme notre parti y est en majorité, on conçoit facilement que cette assemblée désigne pour chaque *poll* deux commissaires whigs et un démocrate. Agir autrement serait se rendre ridicule, et nos adversaires seraient les premiers à se moquer de notre candeur.

Cette fois, le Conseil Général, en préparant la liste des commissaires, n'avait pas nommé de démocrates dans trois ou quatre *precincts* ou circonscriptions. En pareil cas, l'erreur est facile, car on peut être mal renseigné sur la foi politique de certaines personnes. Le Conseil s'étant réuni lundi dernier, l'erreur lui a été signalée, et la majorité whig s'est engagée aussitôt à la réparer et à nommer un commissaire démocrate pour les polls qui lui étaient indiqués. Un comité a été nommé dans ce but et deux rapports présentés dans une séance extraordinaire tenue jeudi soir; celui de la minorité a été accepté. Les démocrates seront donc représentés dans tous les polls; ils auraient par conséquent mauvaise grâce de continuer à se plaindre.

Sont-ils satisfaits cependant? Nous ne le croyons pas, et vraiment nous désespérons de les contenter. M. Culbertson, qui avait présenté le rapport de la majorité, s'est emporté en voyant son œuvre rejetée par le Conseil. Il s'est indigné, il a même visé à l'éloquence. Que voulait-il donc? Vous ne le devineriez jamais. Désigner lui-même les commissaires démocrates pour certains polls! M. Culbertson, oubliant cette sage maxime que la majorité gouverne, voulait substituer sa volonté individuelle à celle du Conseil. Vous devez nommer telles personnes, disait-il, et parce que la majorité ne les a pas acceptées, M. Culbertson s'est fâché tout rouge.

Nous voudrions que M. Culbertson et ses collègues locofocos se rappelassent un fait qui date de trois ans à peine: c'est qu'en 1846, la majorité *démocratique* du Conseil Général *ne permit pas à la minorité whig de désigner un seul commissaire* et NE NOMMA QUE DES LOCOFOCOS pour inspecteurs d'élection dans la plupart des polls.

Si nous avions voulu user de représailles nous en eussions fait autant à la dernière élection présidentielle et cette année encore. Mais non: tous les exemples de nos adversaires ne sont pas à leurs services. Nous nous sommes contentés de nommer deux commissaires whigs sur trois, et pourtant les locofocos crient encore. Que leur faut-il donc? Vous verrez qu'ils ne seront satisfaits qu'autant que nous aurons désigné pour chaque poll deux commissaires démocrates et un whig. Ils trouveront cela tout naturel. Ne se sont-ils pas exclamés en cœur lorsque le général Taylor, après son avènement, a nommé des whigs à quelques emplois! Les locofocos, qui se prétendent pourtant démocrates, voudraient gouverner même lorsqu'ils forment la minorité. Ils aspirent à dominer partout et toujours.

On s'est déjà étonné, nous le savons, de ce que le Conseil Général eût transporté le poll du 2ème ward de la Première Municipalité, du café au coin des rues Marais et Douane, où l'avait d'abord fixé la première résolution, au café de Pratts, au coin des rues Remparts et Douane. Mais d'abord le poll a été presque toujours établi dans ce dernier local et il n'y avait pas de raison pour le changer. En second lieu, le café au coin des rues Douane et Marais est invariablement encombré, de manière qu'il est très difficile aux électeurs de se rendre jusqu'aux commissaires. Un de ceux-ci a même déclaré que si l'on ne transportait pas le poll au lieu ordinaire, il ne présiderait pas à l'élection à cause des embarras qu'il prévoyait. Qu'y a-t-il donc d'étonnant à ce que l'on ait reporté le *poll* à l'endroit où il a toujours été tenu jusqu'à ce moment?

Voilà en définitive à quoi se réduisent les doléances des locofocos. Que craignent-ils d'ailleurs? Que les commissaires whigs permettent à tout venant de jeter un ticket dans l'urne? Qu'ils n'écartent pas des polls ceux qui n'ont pas constitutionnellement le droit de voter? Qu'ils se rassurent. Ce n'est pas en vain que le parti whig est appelé le parti de l'ordre et de la légalité. Il veut la sincérité de l'élection et ses efforts, lorsqu'il domine, sont constamment dirigés vers ce noble but. Il n'y a pas eu des fraudes en novembre dernier; cette fois encore il n'y en aura pas.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE

TRANSMISE A L'ABEILLE.

Suite des nouvelles apportées par l'Europa.

Baltimore, 25 octobre.

Attitude de la Russie et de la Porte Ottomane—Guerre imminente—Anglaise et française diffirettes ment—terranée—Déploiement de forces à Constantinople — Les réfugiés Hongrois—Note comminatoire de lord Palmerston—Affaire Pouseu. Italie et Allemagne.

RUSSIE ET TURQUIE.

Les journaux anglais sont remplis de commentaires sur le différend entre la Russie et la Porte Ottomane. Tous les esprits sont frappés de la tournure décisive et alarmante que prennent les choses.

Le czar était attendu à Constantinople vers le 12 octobre (ceci est évidemment une erreur; le czar aux dernières dates était attendu à Varsovie.)

PRÉPARATIFS DE GUERRE.

A la requête des ministres de France et d'Angleterre à Constantinople, les cabinets de ces deux puissances ont concentré des forces maritimes considérables dans la Méditerranée. Les flottes anglaise et française réunies dans cette mer sont formidables.

Douze navires de guerre, armés comme si la lutte était inévitable et ayant à bord des provisions pour plusieurs mois, ont jeté l'ancre à l'entrée de la Mer Noire.

Constantinople.

Cent mille hommes de troupes sont réunis à Constantinople et dans les environs.

Une corvette américaine et un steamer de guerre français sont partis pour la Grèce avec un grand nombre de réfugiés hongrois.

Le Sultan avait mandé à Kossuth et à ses compagnons, avant qu'ils ne se réfugiassent sur le territoire turc, qu'il répondait de leur salut.

Note de Lord Palmerston.

Lord Palmerston a adressé au cabinet de St-Petersbourg une note dans laquelle il déclare nettement que le gouvernement anglais approuve la détermination prise par la Porte ottomane au sujet des réfugiés hongrois, et qu'il appuiera au besoin le sultan, par une démonstration de la flotte anglaise de la Méditerranée.

Question franco-américaine.

Le journaux de Paris annoncent que le gouvernement de la république désavoue M. Poussin, mais qu'il insistera sur le paiement de l'indemnité qui a été la cause de la rupture diplomatique entre le ministre français et le gouvernement américain.

PIEMONT.

Une conspiration a été découverte dans le Piémont.

La chambre des députés de Turin a été dissoute.

PIE IX.

Le pape refuse obstinément de retourner à Rome. Il craint d'y être assassiné.

ALLEMAGNE.

Le Wurtemberg refuse de se réunir à la Confédération.

On croit que le Hanovre se retirera de l'Association.

THÉATRE D'ORLÉANS.—M. et Mme MONPLAISIR nous font leurs adieux demain soir. C'est bien décidément leur dernière représentation. Que ceux qui n'ont pas encore vu leur excellente troupe de ballet profitent de cette dernière occasion.

CONSEIL GÉNÉRAL.—L'abondance des matières nous oblige de remettre à notre prochain numéro la publication du procès-verbal officiel de la dernière séance du Conseil Général.

Chronique Locale.

PREMIÈRE MUNICIPALITÉ.—Le recorder Génois n'a eu à s'occuper hier que de délits sans importance, tels que: bris de paix, assauts et batterie, rixe, etc.

VOL.—Philippe Kavenagh a comparu hier devant le recorder Baldwin sous accusation d'avoir commis deux vols différents dans la même nuit. Il paraît que jeudi soir il assaillit M. Wm Nelson dans la rue Tchoupitoulas, et qu'après l'avoir terrassé il s'empara de sa montre en or et d'une somme de $105. Plus tard dans la nuit, il fut arrêté par un watchman, au moment où il s'introduisait dans un magasin de bijouterie avec effraction. Kavenagh s'est reconnu coupable de ces deux vols; la montre a été retrouvée dans un cabaret de la seconde Municipalité, mais l'argent avait disparu. L'accusé a été envoyé pardevant la Première Cour de District.

MM. les Editeurs,

Ayez l'obligeance de publier que M. SAMUEL SECRETAN répond au public que, d'après l'affidavit fait hier contre lui, il n'a servi que comme courtier dans l'affaire dans laquelle il est inculpé, afin de faire taire le sot bavardage de plusieurs personnes qui lui veulent plutôt du mal que du bien. Il profite de cette occasion pour prier ces individus insignifiants d'agir en hommes d'honneur et de s'adresser directement à lui. Qu'alors, s'il a des torts il est prêt à les reconnaître; mais, s'il n'en a pas il est prêt aussi à corriger le sot insolent.

J'ai l'honneur d'être, etc. S. SECRETAN.

26oct—3t

FEUILLETON.

SUITE DES

Mémoires d'Outre-Tombe

INUTILITÉ DES VÉRITÉS CI-DESSUS EXPOSÉES.

Vaines paroles! mieux que personne j'en sens l'inutilité. Désormais, toute observation, si modérée qu'elle soit, est réputée profanatrice; il faut du courage pour oser braver les cris du vulgaire, pour ne pas craindre de se faire traiter d'intelligence bornée, incapable de comprendre et de sentir le génie de Napoléon, par la seule raison qu'au milieu de l'admiration vive et vraie qu'on professe pour lui, on ne peut néanmoins encenser toutes ses imperfections. Le monde appartient à Bonaparte; ce que le ravageur n'avait pu achever de conquérir, sa renommée l'usurpe; vivant, il a manqué le monde, mort il le possède. Vous avez beau réclamer, les générations passent sans vous écouter. L'antiquité fait dire à l'ombre du fils de Priam: "Ne juge pas Hector "d'après sa petite tombe: l'Iliade, Homère, "les Grecs en fuite, voilà mon sépulcre: je "suis enterré sous toutes ces grandes actions."

Bonaparte n'est plus le vrai Bonaparte, c'est une figure légendaire composée des lubies du poète, des devis du soldat et des contes du peuple; c'est le Charlemagne et l'Alexandre des épopées du moyen-âge que nous voyons aujourd'hui. Ce héros fantastique restera le personnage réel; les autres portraits disparaîtront. Bonaparte appartenait si fort à la domination absolue, qu'après avoir subi le despotisme de sa personne, il nous faut subir le despotisme de sa mémoire. Ce dernier despotisme est plus dominateur que le premier, car si l'on combattit quelquefois Napoléon alors qu'il était sur le trône, il y a consentement universel à accepter les fers que mort il nous jette. Il est un obstacle aux événements futurs: comment une puissance sortie des camps pourrait-elle s'établir après lui; n'a-t-il pas tué en la surpassant toute gloire militaire? Comment un gouvernement libre pourrait-il naître, lorsqu'il a corrompu dans les cœurs le principe de toute liberté? Aucune puissance légitime ne peut plus chasser de l'esprit de l'homme le spectre usurpateur: le soldat et le citoyen, le républicain et le monarchiste, le riche et le pauvre, placent également les bustes et les portraits de Napoléon à leurs foyers, dans leurs palais ou dans leurs chaumières; les anciens vaincus sont d'accord avec les anciens vainqueurs; on ne peut faire un pas en Italie qu'on ne le retrouve; on ne pénètre pas en Allemagne qu'on ne le rencontre, car dans ce pays la jeune génération qui le repoussa est passée. Les siècles s'asseyent d'ordinaire devant le portrait d'un grand homme, ils l'achèvent par un travail long et successif. Le genre humain, cette fois, n'a pas voulu attendre; peut-être s'est-il trop hâté d'estamper un pastel. Il est temps de placer en regard de la partie défectueuse de l'idole la partie achevée.

Bonaparte n'est point grand par ses paroles, ses discours, ses écrits, par l'amour des libertés qu'il n'a jamais eu et n'a jamais prétendu établir; il est grand pour avoir créé un gouvernement régulier et puissant, un code de lois adopté en divers pays, des cours de justice, des écoles, une administration forte, active, intelligence, et sur laquelle nous vivons encore; il est grand pour avoir ressuscité, éclairé et géré supérieurement l'Italie, il est grand pour avoir fait renaître en France l'ordre du sein du chaos, pour avoir relevé les autels, pour avoir réduit de furieux démagogues, d'orgueilleux savans, des littérateurs anarchiques, des athées voltairiens, des orateurs de carrefours, des égorgeurs de prisons et de rues, des claque-dents de tribune, de clubs et d'échafauds, à servir sous lui; il est grand pour avoir enchaîné une tourbe anarchique; il est grand pour avoir fait cesser les familiarités d'une commune fortune, pour avoir forcé des soldats ses égaux, des capitaines ses chefs ou ses rivaux, à fléchir sous sa volonté; il est grand, surtout pour être né de lui seul, pour avoir pu, sans autre autorité que celle de son génie, pour avoir su, lui, se faire obéir par trente-six millions de sujets à l'époque où aucune illusion n'environne les trônes; il est grand pour avoir abattu tous les rois ses opposans, pour avoir défait toutes les armées quelle qu'ait été la différence de leur discipline et de leur valeur, pour avoir appris son nom aux peuples sauvages comme aux peuples civilisés, pour avoir surpassé tous les vainqueurs qui le précédèrent, pour avoir rempli dix années de tels prodiges qu'on a peine aujourd'hui à les comprendre.

Le fameux délinquant en matière triomphale n'est plus; le peu d'hommes qui comprennent encore les sentimens nobles peuvent rendre hommage à la gloire sans la craindre, mais sans se repentir d'avoir proclamé ce que cette gloire eut de funeste, sans reconnaître le destructeur des indépendances pour le père des émancipations. Napoléon n'a nul besoin qu'on lui prête des mérites, il fut assez doué en naissant.

Or donc que, détaché de son temps, son histoire est finie et que son épopée commence, allons le voir mourir: quittons l'Europe; suivons-le sous le ciel de son apothéose! Le frémissement des mers, là où ses vaisseaux caleront la voile, nous indiquera le lieu de sa disparition. "A l'extrémité de notre hémisphère, "on entend, dit Tacite, le bruit que fait le soleil "en s'immergeant, sonum insuper immergentis "audiri."

ILE DE SAINTE-HÉLÈNE. — BONAPARTE TRAVERSE L'ATLANTIQUE.

Jean de Noya, navigateur portugais, s'était égaré dans les eaux qui séparent l'Afrique de l'Amérique, en 1502; le 18 août, fête de Ste-Hélène, mère du premier empereur chrétien, il rencontra une île par le 16e degré de latitude méridionale et le 11e de longitude; il y toucha et lui donna le nom du jour de la découverte.

Après avoir fréquenté cette île quelques années, les Portugais la délaissèrent; les Hollandais s'y établirent, et l'abandonnèrent ensuite pour le cap de Bonne-Espérance; la Compagnie des Indes d'Angleterre s'en saisit; les Hollandais la reprirent en 1672; les Anglais l'occupèrent de nouveau et s'y fixèrent.

Lorsque Jean de Noya surgit à Sainte-Hélène, l'intérieur du pays inhabité n'était qu'une forêt. Fernand Lopez, renégat portugais, déporté à cette oasis, la peupla de vaches, de chèvres, de poules, de pintades et d'oiseaux des quatre parties de la terre. On y fit monter successivement, comme à bord de l'arche, des animaux de toute création.

Cinq cents blancs, quinze cents nègres, mêlés de mulâtres, de Javanais et de Chinois, composent la population de l'île. Jamestown en est la ville et le port. Avant que les Anglais fussent maîtres du cap de Bonne-Espérance, les flottes de la Compagnie, au retour des Indes, relâchaient à Jamestown. Les matelots étalaient leurs pacotilles aux pieds des palmistes: une forêt muette et solitaire se changeait, une fois l'an, en un marché bruyant et peuplé.

Le climat de l'île est sain, mais pluvieux: ce donjon de Neptune, qui n'a que sept à huit lieues de tour, attire les vapeurs de l'Océan. Le soleil de l'équateur chasse à midi tout ce qui respire, force au silence et au repos jusqu'aux moucherons, oblige les hommes et les animaux à se cacher. Les vagues sont éclairées la nuit de ce qu'on appelle la *lumière de mer*, lumière produite par des myriades d'insectes dont les amours, électrisés par les tempêtes, allument à la surface de l'abîme les illuminations d'une noce universelle. L'ombre de l'île, obscure et fixe, repose au milieu d'une plaine mobile de diamans. Le spectacle du ciel est semblablement magnifique, selon mon savant et célèbre ami M. Humboldt: "On éprouve, dit-il, je ne "sais quel sentiment inconnu, lorsqu'en approchant de l'équateur, et surtout en passant d'un "hémisphère à l'autre, on voit s'abaisser progressivement et enfin disparaître les étoiles que "l'on connut dès sa première enfance. On sent "qu'on n'est point en Europe, lorsqu'on voit s'élever sur l'horizon l'immense constellation du "*Navire*, ou les nuées phosphorescentes de *Magellan*.

"Nous ne vîmes pour la première fois distinctement, continue-t-il, la croix du Sud que "dans la nuit du 4 au 5 juillet, par les 16 degrés "de latitude.

"Je me rappelais le passage sublime de Dante, que les commentateurs les plus célèbres ont appliqué à cette constellation:

"Io mi volsi a man destra, etc.

"Chez les Portugais et les Espagnols, un sentiment religieux les attache à une constellation "dont la forme leur rappelle ce signe de la foi, "planté par leurs ancêtres dans les déserts du "nouveau monde."

Les poètes de la France et de la Lusitanie ont placé des scènes de l'Elégie aux rivages du Mélinde et des îles avoisinantes. Il y a loin de ces douleurs fictives aux tourmens réels de Napoléon sous ces astres prédits par le chantre de Béatrix et dans ces mers d'Eléonore et de Virginie. Les grands de Rome, relégués aux îles de la Grèce, se souciaient-ils des charmes de ces rives et des divinités de la Crète et de Naxos? Ce qui ravissait Vasco de Gama et Camoens ne pouvait émouvoir Bonaparte: couché à la poupe du vaisseau, il ne s'apercevait pas qu'au-dessus de sa tête étincelaient des constellations inconnues dont les rayons rencontraient pour la première fois ses regards. Que lui faisaient ces astres qu'il ne vit jamais de ses bivouacs, qui n'avaient pas brillé sur son empire? Et cependant aucune étoile n'a manqué à sa destinée: la moitié du firmament éclaira son berceau, l'autre était réservée à la pompe de sa tombe.

La mer que Napoléon franchissait n'était point cette mer amie qui l'apporta des havres de la Corse, des sables d'Aboukir, des rochers de l'île d'Elbe, aux rives de la Provence; c'était cet Océan ennemi, qui, après l'avoir enfermé dans l'Allemagne, la France, le Portugal et l'Espagne, ne s'ouvrait devant sa course que pour se refermer derrière lui. Il est probable qu'en voyant les vagues repousser son navire, les vents alizés l'éloigner d'un souffle constant, il ne faisait pas sur sa catastrophe les réflexions qu'elle m'inspire; chaque homme sent sa vie à sa manière; celui qui donne au monde un grand spectacle est moins touché et moins enseigné que le spectateur. Occupé du passé comme s'il pouvait renaître, espérant encore dans ses souvenirs, Bonaparte s'aperçut à peine qu'il franchissait la Ligne, et il ne demanda point quelle main traça ces cercles dans lesquels les globes sont contraints d'emprisonner leur marche éternelle.

Le 15 août, la colonie errante célébra la Saint-Napoléon à bord du vaisseau qui conduisait Napoléon à sa dernière halte. Le 15 octobre, le *Northumberland* était à la hauteur de Sainte-Hélène. Le passager monta sur le pont; il eut peine à découvrir un point noir dans l'immensité bleuâtre; il prit une lunette; il observa ce grain de terre ainsi qu'il eut autrefois observé une forteresse au milieu d'un lac. Il aperçut la bourgade de Saint-James enchâssée dans des rochers escarpés; pas une ride de cette façade stérile à laquelle ne fût suspendu un canon: on semblait avoir voulu recevoir le captif selon son génie.

Le 16 octobre 1815, Bonaparte aborda l'écueil, son mausolée, de même que le 12 octobre 1492 Christophe Colomb aborda le nouveau monde, son monument. "Là, dit Walter Scott, "à l'entrée de l'Océan indien, Bonaparte était "privé des moyens de faire un second *avatar* ou "incarnation sur la terre."

NAPOLÉON PREND TERRE A SAINTE-HÉLÈNE.—SON ÉTABLISSEMENT A LONGWOOD. — VIE A LONGWOOD.

Avant d'être transporté à la résidence de Longwood, Bonaparte occupa une case à *Briars*, près de *Balcomb's cottage*. Le 9 décembre, Longwood, augmenté à la hâte par les charpentiers de la flotte anglaise, reçut son hôte. La maison, située sur un plateau de montagnes, se composait d'un salon, d'une salle à manger, d'une bibliothèque, d'un cabinet d'étude et d'une chambre à coucher. C'était peu: ceux qui habitèrent la tour du Temple et le donjon de Vincennes furent encore moins bien logés; il est vrai qu'on eut l'attention d'abréger leur séjour. Le général Gourgaud, M. et madame de Montholon avec leurs enfans, M. de Lascases et son fils, campèrent provisoirement sous des tentes; M. et madame Bertrand s'établirent à *Hut's gat*, cabine placée à la limite du terrain de Longwood.

Bonaparte avait pour promenoir une arène de douze milles; des sentinelles entouraient cet espace, et des vigies étaient placées sur les plus hauts pitons. Le lion pouvait étendre ses courses au delà, mais il fallait alors qu'il consentît à se laisser garder par un bestiaire anglais. Deux camps défendaient l'enceinte excommuniée: le soir, le cercle des factionnaires se resserrait sur Longwood. A neuf heures, Napoléon consigné ne pouvait plus sortir, les patrouilles faisaient la ronde; des cavaliers en vedettes, des fantassins plantés çà et là, veillaient dans les criques et dans les ravins qui descendaient à la grève. Deux bricks armés croisaient, l'un sous le vent, l'autre au vent de l'île. Que de précautions pour garder un seul homme au milieu des mers! Après le coucher du soleil, aucune chaloupe ne pouvait mettre à la mer; les bateaux pêcheurs étaient comptés, et la nuit ils restaient au port, sous la responsabilité d'un lieutenant de marine. Le souverain généralissime qui avait cité le monde à son étrier était appelé à comparaître deux fois le jour devant un hausse-col. Bonaparte ne se soumettait point à cet appel; quand, par fortune, il ne pouvait éviter les regards de l'officier de service, cet officier n'aurait osé dire où et comment il avait vu celui dont il était plus difficile de constater l'absence que de prouver la présence à l'univers.

Sir Georges Cockburn, auteur de ces règlements sévères, fut remplacé par sir Hudson Lowe. Alors commencèrent les pointilleries dont tous les *Mémoires* nous ont entretenus. Si l'on en croyait ces *Mémoires*, le nouveau gouverneur aurait été de la famille des énormes araignées de Sainte-Hélène, et le reptile de ces bois où les serpents sont inconnus. L'Angleterre manqua d'élévation, Napoléon de dignité. Pour mettre un terme à ces exigences d'étiquette, Bonaparte semblait quelquefois décidé à se voiler sous un pseudonyme, comme un monarque en pays étranger; il eut l'idée touchante de prendre le nom d'un de ses aides de camp tué à la bataille d'Arcole. La France, l'Autriche, la Russie, désignèrent des commissaires à la résidence de Sainte-Hélène: le captif était accoutumé à recevoir les ambassadeurs de ces deux dernières puissances; la légitimité, qui n'avait pas reconnu Napoléon empereur, aurait agi plus noblement en ne reconnaissant pas Napoléon prisonnier.

Une grande maison de bois, construite à Londres, fut envoyée à Sainte-Hélène; mais Napoléon ne se trouva plus assez bien portant pour l'habiter. Sa vie à Longwood était ainsi réglée: il se levait à des heures incertaines; M. Marchand, son valet de chambre, lui faisait la lecture lorsqu'il était au lit; quand il s'était levé matin, il dictait aux généraux Montholon et Gourgaud, et au fils de M. de Lascases. Il déjeunait à dix heures, se promenait à cheval ou en voiture jusque vers trois heures, rentrait à six et se couchait à onze. Il [illegible] de s'habiller comme il est peint dans le portrait d'Isabey: le matin il s'enveloppait d'un cafetan et entortillait sa tête d'un mouchoir des Indes.

CHATEAUBRIAND.

A continuer.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,

VENDREDI SOIR, 26 OCTOBRE 1849

Les transactions ont été modérées depuis notre dernière revue, cependant les produits commencent à arriver avec abondance, et dans quelques semaines, sans doute, nous aurons une demande très active.

Nous avons reçu hier soir les dépêches télégraphiques de l'Europa. Les dates de Liverpool sont du 13 courant, et les avis commerciaux sont très favorables. Comme nous l'avions fait pressentir, le marché au coton a haussé de ⅛ d par liv. et tout porte à croire qu'il d'ici à quinze jours nous apprendrons que l'amélioration continue à se faire.

La température est délicieuse et le fleuve est 18 pieds au dessous de la marque des grandes eaux.

COTON.—Arrivé depuis le 18 courant, de Louisiane et Mississipi, 14,891 balles—Tennessee, 7,641—Arkansas, 517—ensemble, 23,049 balles. Expédié dans le même temps pour le Havre, 3,060 balles—Londres, 40—Marseille, 395—New-York, 3,778—Boston, 2,566—Philadelphie, 783—Baltimore, 212—ensemble, 9,745 balles—ce qui fait une addition au stock de 13,304 balles, et laisse en main y compris tout ce qui est à bord des navires non expédiés ce jour, un stock de 74,686 balles.

ETAT DU COTON

Stock en main au 1er sept. 1849,		12,791
Arrivé la semaine dernière	23,029	
Arrivé antérieurement	71,047	
		94,076
		106,867
Expédié la semaine dernière	9,745	
Arrivé antérieurement	24,434	
		34,179
		74,688

Nous disions dans notre dernière revue que les transactions avaient été à peu près suspendues sur ce marché par l'attente des avis d'Europe. Le lendemain (samedi) les avis en question arrivèrent, mais leur teneur loin d'améliorer sa situation l'aggrava, et c'est à peine si les transactions du lundi s'élevèrent à 500 balles. Mardi les détenteurs s'étant résignés à une baisse de ⅛ @ ¼ cts par livre les acheteurs se montrèrent et 4,000 balles changèrent de mains. La même activité eut lieu mercredi et hier, où 7,500 balles furent prises en partie pour l'Angleterre. Hier une dépêche télégraphique de l'Europa est parvenue en ville et sa teneur favorable a engagé les détenteurs à demander une hausse considérable que les acheteurs ont refusé de payer.

En conséquence, les transactions ont été restreintes à 500 balles vendues à des prix meilleurs. La hausse n'est pas cependant assez marquée pour établir un cours différent. Les cotes ci-dessous n'ont rapport qu'aux transactions des jours précédents. Les ventes de la semaine ont été de 12,700 balles.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

LOUISIANE ET MISSISSIPI.

Inférieur	[illegible]	@ —
Ordinaire	[illegible]	@ [illegible]
Middling	9¼	@ 9½
Good Middling	9½	@ 9¾
Middling Fair	9¾	@ 10⅛
Fair	10¼	@ 10⅝
Fully Fair	11	@ —
Good Fair	[illegible]	@ —
Good and Fine	[illegible]	@ —

TABAC.—Arrivé depuis le 18 courant, [illegible] [illegible] dans le même temps, [illegible]

ETAT DU TABAC

Stock en main au 1er sept. [illegible]		13,201
Arrivé la semaine dernière	440	
Arrivé antérieurement	3,107	
		3,547
		16,748
Expédié la semaine dernière	1,444	
Expédié antérieurement	3,329	
		4,773
		11,975

[illegible]

SUCRE.—[illegible]

MELASSE.—[illegible]

FARINE.—Le marché a été peu varié. Les arrivages [illegible]

CÉRÉALES.—La demande de maïs a été de l'activité [illegible]

GRAISSE.—Les ventes de la semaine ont été de 330 barils prime à [illegible] et environ 2,800 barillets, dont 600 prime à 6¾ cts la liv. et un lot de 1,600 barillets à des conditions que nous n'avons pu apprendre.

PORC.—Ce marché est très plat, les ventes ont été limitées à quelques lots de détail de $9 75 et $10 pour le mess, et $8 37½ pour le prime. Le [illegible] $7 75 le baril.

LARD SALÉ.—Ce marché a été très lourd et l'augmentation des arrivages a fait baisser les prix. [illegible] [illegible]

BŒUF.—Le marché est dans le même état. On ne vend qu'en lots de détail—Mess, $14—Prime, $12 50 le baril.

CAFÉ.—Un chargement de 4,150 sacs Rio est arrivé depuis notre dernière revue, mais nous n'avons pas appris qu'il ait été vendu. Le marché continue à être ferme, et environ 1,000 sacs ont été payés à 10 cents.

SEL.—Les arrivages de sel de Liverpool ont été forts, mais il n'est venu à notre connaissance qu'une vente privée d'environ 9,000 sacs à terme et 4,000 autres à [illegible] cts. Il en est arrivé beaucoup à bord des Turques, dont 45,000 boisseaux ont été vendus de [illegible]

BEURRE ET FROMAGE.—La demande pour ces articles est modérée—Beurre de l'Ouest se vend de 19 @ 12½ cts la liv.—Fromage, 7 @ 7¼ cts la livre.

WHISKEY.—Point de changement dans le prix de ce spiritueux, bien que les forts arrivages aient porté les détenteurs à vendre librement à 22 et 23 cts la qualité rectifiée, le commun s'est vendu à 25 cts le galon.

RIZ.—Peu d'achats. L'article tend à la baisse. Le riz Carolina est coté 3¾ @ 4 cts la liv.

CHANDELLES.—L'approvisionnement de la place s'est accru, mais les transactions ont eu lieu aux anciens prix—Blanc de baleine New-Bedford & Nantucket, 37 @ 38 cts—Chandelles de l'Ecole, 24 @ 25 cts à la liv.

CHAUX.—Le Thomaston vaut de seconde main, $1 75 cts la barrique.

PLOMB.—Pas de ventes; les cours sont à peu près nominaux.

CHANVRE.—Tous les arrivages étant destinés pour l'exportation, le marché reste toujours dépourvu.

SACS EN PITRE.—Il s'est vendu environ 100,000 sacs, la plus grande partie en balles, de 10¼ @ 10¾ cts chaque.

CORDES ET TOILES D'EMBALLAGE.—Le marché est le même, mais la demande est peu animée. Quelques ventes de Toile ont été faites de 16 @ 16½ cts la yarde—Corde, 8 @ 8¼ cts la livre.

CHANGE.—Le change n'a pas varié cette semaine. Nous cotons: Sterlings, 9¼ @ 10¼ p. cent de prime—Francs, de $1 22¼ à $1 30—Traites sur New York, [illegible] p. cent, [illegible] pour cent d'escompte à 60 jours, [illegible] pour cent de prime.

FRET.—La grande quantité de navires en ce moment en charge a occasionné une baisse nouvelle sur le fret. Deux navires ont été frétés pour Liverpool à ⅝ d. Le coton se charge pour le Havre à 1¾ [illegible] cts la liv. Le navire anglais [illegible] le tabac 37 sh. le boucaut. Coton pour le Nord, $1 75 @ $2 la balle.

LISTE MARITIME,

[illegible] de la Nouvelle-Orleans.

—EXPÉDIÉS.—

[illegible] Havre, [illegible] Bâton Rouge, [illegible] New-York, [illegible] Apalachicola, [illegible] Montgomery, [illegible] Apalachicola.

—ARRIVÉS—

[illegible] Havre, [illegible] New York, [illegible] Bayou Sara, [illegible] Pointe Coupée.

—PARTIS—

[illegible]

—EN RADE—

Eliza, Landry, le Bâton Rouge, Che. Promont, Davis, de St Louis, Buena-Vista, Dearing de St Louis, Gen. Lafayette, B[illegible] de Louisville, Corona, [illegible], Hecla, Leathers le Bayou Sara, Gant, Moore, le Monroe.

Au bas du fleuve et montant.

Navire espagnol Ynes, navire Judah Touro, [illegible] Hyperion et plusieurs grands navires dont les noms sont inconnus.

Chargement du navire Brunswick du Havre

[illegible] marchandises, D. Schwartz—1 do, T. [illegible]—10 do, 12 caisses vin et 9000 damejeannes, P. Poutz—2 balles marchandises, J. Godin—70 d. F. [illegible]—51 do Batty Blanchard & Co.—72 do, Aug. [illegible]—1 do F. F. Lacoste—9 do J. K. Robert & Co—34 do Richard et Freste—1 do M. Marchand—9 do Vogis & Jeanrenaud—4 do J. H. Fomer—12 do L. Bineclin—13 do T. F. Mitchell—4 do Parsons & Co—5 do J. J. Albrecht—17 d. P. & E. Reilly—7 do E. Leon—34 do Lorne & Fo[illegible]—2 do P. Noel—9 do Pasquier Frères—9 do Henderson & Gaines—3 do Tibbier Frères—4 do Mulot & Clartie—10 do D. B. Macarty—1 do Wm Armstrong—4 do Wall et Fe[illegible]—9 do F. Menerd—8 do A. Barand—14 do North Brothers—4 do Giquel & Jamison—3 do A. Mansuy—1 do C. Guerin—9 do H. Biebrecht—76 do J. Levois—16 do T. Moreau—21 do T. Medley & Co—1 do L. Mangenot—1 do J. Bocatel—5 do et 1800 damejeannes N. Lacoste—2 do marchandises Conand et Turaud—1 do A. Godin—6 do Dufour[illegible]—21 do P. Millard—2 do Henri—5 do Crétin & Co.—91 do O. Talamon—1 do H. Bonnabel—1 do Decaudi—1 do F. Perret—2 do A. Schneider—4 do Gentily—9 d. P. Abent—4 do Chapaggot & Boulin ger—24 do L. Haas—19 do L. Leon—3 do A. Jacquet—29 do Dufour Durand & Co.—4 do Pinsard & Rey—1 do Honold & Lemore—2 do Rousselon—6 do R. Bonis—35 do J. Lauveau—1 do Casbergue—25 do à ordre.

Le navire BRUNSWICK, capt. Thomas, du Havre, commencera son déchargement ce matin. Les consignataires sont priés de faire leurs entrées à la douane et venir recevoir leurs marchandises sur la Levée, vis-à-vis les magasins rouges, 3me municipalité. 27oct.

INSTITUTRICE ANGLAISE.

UNE dame anglaise accoutumée à vivre dans la bonne compagnie, désire trouver une place d'institutrice dans une bonne famille créole. Elle enseigne la langue anglaise dans toutes ses branches, [illegible] et les élémens de français. Les meilleures recommandations seront données. Cette dame [illegible] moment placée dans une famille de la campagne. S'adresser par lettre à L. B. aux soins de MM. Roman & Kernion, Nouvelle-Orléans. 27 oct.

PERDU—Un portefeuille contenant plusieurs comptes de frais de remorque calculé sur le tonnage. Une récompense libérale sera payée à la personne qui le remettra au No 62, Vieille-Levée, encoignure St-Louis. 27 oct.

$100 de récompense.

HIER, vendredi, 26 courant, vers une heure, une levite noire appartenant au soussigné, a été égarée ou volée ou bien est tombée d'un canot attaché à un bâtiment chargé de fruits, en face du marché de la Première Municipalité. Dans une des poches de la levite il y avait un livret, où se trouvait une grande quantité de *bonds* et des comptes, au nombre des premiers, deux bonds de la ville de Lafayette, de $500 chaque, payables à deux ans de date, du mois d'août dernier, quatre bonds de $100 chaque et quatre de $50 chaque, à un an de date et du même mois. Ils sont tous très à l'ordre de et endossés par le trésorier. De plus, un *warrant* payable à vue, No. 497, de la Première Municipalité, pour $2,250, donné pour bois de construction [illegible] dans le corps, un autre de la même Municipalité, No. 537, de $34 donné pour des [illegible] de chaland. [illegible] et papiers se trouvaient également [illegible] de les perdre, le propriétaire. La récompense susdite sera donnée à celui qui rapportera les bonds, papiers, etc., au soussigné.

D. A. HARRIS, Second street, Lafayette.

27 oct—3 entre les rues Levée et Rousseau

AVIS.—Toutes les terres situées entre les plantations de MM. Lesseps et Wetherstrand seront vendues à l'encan à moins que les propriétaires ne les protègent soigneusement de l'inondation et du danger des hautes eaux. Par ordre du syndic du 3e district de la paroisse de Plaquemines.

27 oct—3f-n10j L. FORSYTH.

BOTTES, SOULIERS et Brodequins—734 caisses, en débarquement des navires Kentucky, Diogenes et Squantum, à vendre par R. G. HOBBS, 19, rue de la Douane. 27oct

CIGARES DE LA HAVANE—Un assortiment complet des meilleurs cigares de la Havane, à vendre en magasin par J. M. CABALLERO, 33, Vieille Levée. 27 oct

CIGARES DE LA HAVANE—230,000 qualités assorties, des meilleures marques, en débarquement du brick Selima, à vendre en magasin par J. M. CABALLERO, 33, Vieille-Levée. 27 oct

CHAUX—1,000 barils chaux à sucre, 3,000 barils chaux de Thomaston et 800 do de l'Ouest, à vendre par HAYMAN & HOLDEN, 96, rue des Magasins. 27 oct

CIMENT—500 barils Newark et Rosendale, 140 do Nelson et Brown, 450 do Romain, en déchargement et à vendre par HAYMAN & HOLDEN, 95, rue des Magasins. 27 oct

SARDINES à l'huile de la nouvelle pêche—5,000 boîtes et demi boîtes sardines à l'huile de la marque bien connue B. Guilloux, en débarquement du navire Brunswick, venant du Havre, à vendre par AUG. MOLIER, 60, St Louis. 27oct

CHAMPAGNE—250 paniers vin de champagne, Marquis de Lorme; 150 do do Duc de Valmont; 200 do do Cordon Vert; 200 do do Cordon Bleu; 30 do do Moët & Chandon, en douane et en magasin, à vendre par DUFOUR, WILLIAMSON & CO, 35, rue Natchez. 13 oct

---

Mme F. FRYER.

Fière du premier rang où l'a placée la confiance des personnes de goût de la Louisiane, parmi les marchands et confectionneurs de nouveautés, jalouse de le conserver et voulant se tenir à la hauteur du progrès de la fashion, vient de faire successivement deux voyages en Europe.

Dans ses recherches, elle a tout mis à contribution; non seulement Paris, où elle a passé l'hyver et qu'elle a étudié dans ses soirées, ses bals et ses spectacles, mais Lyon, St-Etienne, Nancy, Tarrare, St-Quentin, &c., non seulement la France, mais l'Angleterre, la Belgique et l'Allemagne. Elle ne s'est pas bornée au magasin où tout le monde peut puiser; elle a vu la fabrique et l'atelier; elle a examiné avec une scrupuleuse attention tout ce que l'exposition présentait de nouveau et de remarquable; elle a butiné partout et pris la quintessence de ce qui brillera cet hiver dans les salons de Paris et au printemps prochain sur les promenades de Paris et de Londres. Aussi cherchera-t-on inutilement ailleurs que dans ses magasins des modèles plus nouveaux et de meilleur genre pour les chapeaux, capotes et coiffures de bal; des qualités supérieures et des dispositions plus heureuses pour les dames que celles de ses soieries, baréges, et robes de bal; en un mot, on trouvera dans ses assortiments la variété, la richesse, la fraîcheur et la perfection des façons.

Mme FANNY FRYER a fixé au 31 octobre, mercredi prochain, l'ouverture de son magasin et de son salon de modes, consacrant le peu de jours qui précèdent son ouverture à des préparatifs qui en feront, pour les dames, une occasion bien digne de toute leur attention et qui leur permettront d'apprécier toutes les recherches et les innovations du goût parisien. 27 oct—1f

NOUVEAUTÉS.

M. J. J. SAINT-CYR a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle Orléans, qu'il vient d'arriver de Paris avec un assortiment de

HAUTES NOUVEAUTÉS

Dont il fera l'ouverture SAMEDI, 27 COURANT, au No. 171, RUE BOURBON. 27oct—7f

Marchandises sèches en gros.

Importation directe.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Brunswick, du Havre:

4 balles cotonnade française, bleue, extra forte;
2 caisses baréges broche, découpé, gr. nouveauté
4 do chapeaux de soie pour hommes;
4 do mouchoirs madras,
4 do mérinos assortis de qualités, couleurs;
2 do chapeaux de dames, 1 du français, [illegible]
2 do capotes pour fillettes
1 do mousselines unies,
1 do mouchoirs et pèlerines brodées,
1 do [illegible] colories et noirs,
1 do dentelles valenciennes;
1 do capotes pour enfants,
1 do indiennes françaises
1 do rubans unis du No 1 à 12, façonnés;
1 do [illegible] les bonnets et doublées,
1 do lingerie,
1 do [illegible] passementerie;
1 do cache-nez d'Ecosse cout. 1 do corsets
1 do mouchoirs linon à bagouette blanche,
1 do soie noire unie, 1 do gants la boîte.

F. BONIS, 6e rue Conti, en face de la banque de la Louisiane. 27 oct au premier.

VIN de Champagne—Le soussigné vient de recevoir par les navires Créole et Brunswick—200 paniers vin de Champagne grand mousseux, marque American Eagle, et Oie Flag, d'envoi et consignation de M. de Muller Ruinart, de Rheims. FRED BONIS, 6e, rue Conti, en face de la Banque de la Louisiane au 1er. 27 oct

MARCHANDISES SUISSES

A vendre par Colis.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Brunswick du Havre [illegible]

[illegible]

FRED. BONIS, rue Conti, [illegible] 27oct

Avis aux Marchands Tailleurs.

LE soussigné vient de recevoir par les navires The Wright, Créole et Brunswick du Havre, 50 pièces drap noir [illegible] Elbœuf et Kacot & Fils, 30 do castorines, 10 do drap de couleur, 10 do casimirs couleur, 1 caisse serge pour doublure. FRED BONIS, 6e, rue Conti en face de la Banque de la Louisiane. 27oct au premier.

Marchandises pour le Marché Mexicain.

LE soussigné vient de recevoir par les navires Créole et Brunswick, du Havre: 6 caisses mouchoirs madras rouges, à carreaux, [illegible] 1 do Linon No. 20, assortis de couleurs, 1 do [illegible] à coudre, pour le voyage mexicain. FRED BONIS, 6e, rue Conti, en face de la Banque de la Louisiane. 27oct au premier.

Fromage de Gruyère.

LE soussigné vient de recevoir par le Brunswick, du Havre, [illegible] fromage de Gruyère, garanti véritable. FRED BONIS, 6e, rue Conti, en face de la Banque de la Louisiane. 27oct au premier.

CHAUX pour sucre—500 barils chaux de [illegible] [illegible] Josiah Lawrence à vendre par [illegible] ROUSSEAUX, 19, rue St Louis. 27oct

NOUVERTURE DE MARCHANDISES.

MESSIEURS E. VALMONT & Co., No. 50, rue du Canal, N. O., ont récemment ouvert et [illegible] par tous les navires venant [illegible] [illegible] de couvertures françaises, [illegible] E. VALMONT & Co, 50, rue du Canal. 26oct—sf

OUVERTURE

D'UN NOUVEAU MAGASIN,

Rue de Chartres, 14.

ADOLPHE PLUCHE, de retour de France, a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans et le public en général, qu'il vient de faire incessamment l'ouverture de son magasin. Ses marchandises choisies par lui-même dans les maisons de premier ordre de Paris, lui font espérer de satisfaire à toutes les exigences du bon goût et de la haute nouveauté. 26oct 1—6f

OCCASION.

POUR 7 piastres (tout à la fois) 1o Les Mémoires du Diable, par Frédéric Soulié, 2o Les Amours de Paris par Paul Féval, 3o Quinze jours au Sinaï par Alexandre Dumas, 4o Les Mystères de Londres par Sir Francis Trolopp, 5o Les Mémoires d'un Page de la Cour Impériale par Emile Marco de St-Hilaire, 6o La Lescombat par Roger de Beauvoir, 7o Le Maçon par Michel Raymond, 8o Le Notaire de Chantilly par Léon Gozlan, 9o Le Médecin du Pecq, par Léon Gozlan, 10 Le Dragon Rouge par Léon Gozlan, 11o Louis Pedestres, poésies nouvelles 12 vols magnifiques gravures en 40.

Ces ouvrages sont neufs et complets; le dépôt n'en est que très momentané à la Nouvelle Orléans, S'adresser au magasin rue Dauphine, 117, encoignure St. Louis.

A vendre aussi une belle partie de fleurs artificielles de Paris, montures assorties, violettes, jardinières, parures de mariées, &c., &c. 26 oct—1m

DR. ALPUENTE a transporté son domicile rue Conti, 163, entre Bourgogne et Remparts. 25oct—1m

EN débarquement du navire Arthorp, de Marseille, 450 paniers huile James Plagniol, 24 onces, 50 do do de 12 1/2 bouteilles, 50 caisses Muscat de Frontignan, qté supérieure, 100 caisses olives amelouse, format ordinaire, 25 do do do modèle anglais, 50 do câpres capottes, 25 do cornichons, 50 do [illegible] d'oranger, 12 do variantes, [illegible] vides, 22 onces. A vendre par B. TALAMON, 182, rue Royale. 26oct

EAU DE VIE en débarquement du navire Mandarin de Bordeaux: 12 quartauts cognac Henry Sutton 1831, 6 do do Marseillon, 4e preuve. A vendre par B. TALAMON, 182, rue Royale. 26oct

DAMEJEANNES françaises—1,000 damejeannes de 5 gallons, au débarquement du navire Sharon du Havre. A vendre par B. TALAMON, 182, rue Royale. 26 oct

BOKER'S Stomach Bitters—10 caisses à vendre, en débarquement, par B. TALAMON, 182, rue Royale. 26 oct

CONFITURES, gelées nouvelles—36 caisses gelée et confiture de fraises, framboises, groseilles, prunes, cerises, pêches et mûres, en paniers de différentes grandeurs. A vendre par B. TALAMON, 182, rue Royale. 26 oct

SARDINES à l'huile, de la marque Aug Gillet & Co.—50 caisses en quarts de boîtes, 1/2 boîtes et grandes boîtes. A vendre par B. TALAMON, 182, rue Royale. 26 oct

EN Magasin—Vin rouge en barriques de différentes qualités. Vin blanc en caisses de barils, ordinaire, vieux. Vin blanc en caisses de 12 bouteilles et 24 1/2 bouteilles, vin rouge en caisses, qualité supérieure. Vin du Rhin, de Bourgogne, de Champagne. Liqueurs superfines en caisses. Anisette Bouchons de toutes qualités, etc. A vendre par B. TALAMON, 182, rue Royale. 26oct

CIGARES—40,000 cigares, en débarquement du brick Selima, à vendre par B. VALLS, 37, rue Commune. 26oct

GRAINS p. oiseaux—39,600 liv. en débarquement du brick Selima, à vendre par B. VALLS, 37, rue Commune. 26oct

COGNAC—15 demi pipes Alex. de Montesan fine Champagne 1840. 34 quarts pipes Alex. de Montesan fine do do 15 1/2 pipes eau de vie J. Eraud. 23 1/4 do do do. En débarquement du navire Mandarin, et à vendre par J. & J. TARDOS, 31, Vieille-Levée. 26oct

CAFE—79 sacs café de la Havane, en déchargement du brick Selima, de Havane, et à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26, Vieille Levée. 26 oct

AMANDES SANS COQUES—100 caisses en déchargement du steamship New-Orleans, de New-York, et à vendre par TROISGROS & LAMPRE, 26 Vieille Levée. 26 oct

CAFE—76 sacs café de la Havane, en déchargement du brick Selima, à vendre par LABORDE & BIQUES, 31, Commune. 26 oct

CIGARES—140 milliers cigares de la Havane en déchargement du brick Selima, et à vendre par LABORDE & BIQUES, 31 Commune. 26 oct

ESCLAVE A LOUER—Un jeune [illegible] âgé d'environ 14 ans, convenable pour un magasin en droguerie. S'adresser à G. VALETON & Co, [illegible] 26 oct

SERRURES Françaises—[illegible] [illegible], à vendre par LEOPOLD [illegible] [illegible] 13 oct

VOLUNTARIOS CATALANES DE LA LUISIANA.

ATENCION!

La Compañía tomará las armas y uniformada, con pantalon blanco, se reunira en el parage acostumbrado, el jueves proximo, 1ro de noviembre, á las 3 1/2 en punto de la tarde, para dirigirse al cementerio No. 1, y tributar el debido homenage á la memoria de nuestros compañeros de armas difuntos, cuyos restos se hallan depositados en el panteon de la Compañía.

Tanto á los miembros activos como á los honorarios se les recomienda la asistencia á la hora indicada. De orden del capitan.

CAYETANO PACHE, Sargento 1ro. octubre 25.

5 piastres de récompense

CHIEN PERDU—Perdu mardi matin un chien descendant du char Pontchartrain, un CHIEN blanc et jaune setter à long poil, répondant au nom de Talbot. La récompense ci-dessus sera payée à la personne qui le ramènera chez Chevalier Bois-Bard, rue Conti, No [illegible] RIVARDE. 26oct—3f

FASHIONABLE STORE.

Encoignure St-Charles et Commune.

J. DUCOURNAU, de retour de France, a l'honneur d'informer ses habitués et le public en général, qu'il a fait l'ouverture de ses riches nouveautés choisies par lui pendant son séjour à Paris, et reçues par les navires The Wright et Créole du Havre. Il appelle particulièrement l'attention de ses amis et des connaisseurs sur ses habits confectionnés qui surpassent tout ce que l'on a fait jusqu'à ce jour. Son stock est des mieux assortis et des plus variés, et tout en qualité extra supérieure.

Paletots edredon, nouvelle forme, diverses couleurs
Habits, drap noir extra fin
Redingottes do d
Do do couleurs do, do do,
Paletots do castor, do do,
Do do ratiné, do do,
Do do sacs, edredon diverses couleurs.
Manteaux do bleu imperméables
Gilets satin noir, do armure unies, à fleurs et à carreaux.
Gilets soie couleurs variées, différents genres.
Do velours riches, avec broderies.
Do peluches façon cachemire.
Do casimir noir brodés, nouveau genre.
Do cachemire, couleurs assorties

DRAPS, CASIMIRS, et articles pour gilets.

Drap noir sedan extra-fin
Do bleu républica n do
Do do Flore do
Do do vif do
Do do de France do
Do bronze doré do
Do do olive do
Do do Albert do
Do do Isabelle do
Drap bronze armazone, extra fin
Do do Amelie do
Do do oreilles d'ours do
Do do olive do
Do vert bouteille do
Do do clair do
Do do emeraude do
Do do foncé do
Do do pêcheur do
Do do invisible do
Casimirs noirs, unis et façonnés,
Do couleurs do à raies et carrés
Satin noir, do blanc, lainé, orné argent, pour soirées et mariés. Velours riches, unis et brodés, velours épingle façon cachemire. Soies noires et en couleurs, unies, à fleurs et à carreaux, nouveaux dessins pour gilets habillés.

Un assortiment de chemises, cravattes noires et en couleurs, écharpes satin, noirs et couleurs, cravattes noires et en couleurs, très commodes, bretelles, cache-nez, faux cols en toile, gants, bonneterie, parfumerie, caleçons et [illegible] et [illegible] de laine, douillettes, boutons de manchettes en coton [illegible] tricots à cordes, camisoles, vestes, [illegible] blanches en coton.

Il ne sera rien épargné pour être agréable à ceux qui m'honoreront de leurs visites. Les personnes qui m'avaient donné des ordres pour être envoyés à Paris sont prévenues que tout est prêt pour leur être délivré.

J. DUCOURNAU. 25oct—2m int Enc St Charles & Commune.

A LOUER—Pour le premier novembre le bureau No 12, Exchange Place, occupé maintenant par Robert Mott. S'adresser à JUAN Y. DE EGANA, 47, rue Bienville. 23 oct

A LOUER pour le premier novembre prochain, le magasin situé rue Conti, 29, et occupé par J. B. Bala. Un autre magasin d'entrepôt dans la cour. S'adresser au docteur Le Monnier, au premier. 23 oct

A LOUER—pour le 1er novembre—Un bel appartement pour famille au premier étage avec balcon, situé rue Conti, près du Rempart. S'adresser rue de la Douane, No. 8. V. TARDE. 22 oct—10

ON demande une bonne blanchisseuse. S'adresser au No. 99, rue Bienville, près du Lycée. 23 oct

VIN DE CHAMPAGNE—Reçu par les navires The Wright et Cromwell: 200 paniers vin de Champagne mousseux de la marque "Our Flag" et de la maison de Muller, Ruinart de Rheims, et à vendre par FRED. BONIS.

AU DRAWBACK:

[illegible] de Cognac, [illegible] Champagne "Cordon Bleu" 200 caisses vin Muscat Frontignan 40 do absynthe, à vendre par PAUL JUGE FILS & CO., 27, rue St-Louis. 23 oct—15 f

EN débarquement du navire Apthorp, capitaine Black de Marseille—

210 caisses huile d'olive bouteilles 24 onces
150 do do do do do
50 paniers do do do do
50 caisses do do do do
25 barriques vin rouge
10 barils imitation Porto,
75 caisses vin Muscat,
20 1/4 pipes 3,6 (esprit de vin).

A vendre avec ou sans privilège du drawback, par PAUL JUGE FILS & CO, 27, rue St Louis. 22 oct—15 f

EN magasin, d'importations récentes et directes, et à vendre par les soussignés,

30 barils imitation Madère,
30 do do Porto,
50 barriques vin St-Emilion,
200 caisses vin muscat Frontignan.
100 do do do Lunnel.
100 do do vin rouge vieux.
100 paniers huile d'olive
40 do champagne "Cordon Bleu."
5 demi pipes cognac de la Rochelle.

Et constamment en magasin un large assortiment de bouchons de toutes qualités et grandeurs. PAUL JUGE FILS & Co, 27, rue St-Louis. 23oct—15f

EN débarquement du navire Alexis & Walker, de Bordeaux, 24 barriques vin rouge, 140 caisses cerises à l'eau de vie, 8 barils cognac, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée. 23 oct

EN débarquement du navire Mandarin, de Bordeaux, 24 caisses vin rouge, 140 caisses cerises à l'eau-de-vie, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée. 23 oct

FRUITS AU JUS—30 caisses en débarquement de la barque Mandarin, de Bordeaux, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 34, Vieille Levée. 23 oct

SARDINES à l'huile de la marque bien connue Auguste Gillet:

12 caisses contenant 50 boîtes chaque.
37 do do 100/2 do do.
1 do do 400/4 do do.
2 do do 100/4 do do.
3 do do 200/4 do do.

A bord du navire Mandarin, et à vendre par A. CARRIERE, 25, Vieille Levée. 23 oct

VIN ROUGE—56 barriques vin rouge St-Estèphe, 16 do do Cantenac, 30 demi barriques Haut Barsac. A vendre au débarquement du navire Itzein & Welker, par V. & E. MAIGNAN, 87, rue St-Louis. 23oct

50 BARRIQUES vin rouge St Emilion, à vendre au débarquement du navire Mandarin, par V. & E. MAIGNAN, 85, rue St-Louis. 23oct

COUVERTURES—50 balles couvertures de laine, de qualité supérieure, en assortiment de 3 à 10 points. Aussi couvertures pour enfant, flanelle unie et croisée, à vendre à des prix bien au-dessous de ceux des dépôts ordinaires par F. HONOLD & LEMORE, 34 rue Royale. 22 oct—6

EN débarquement du navire Itzein & Walker, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés

83 barriques vin rouge bonne qualité;
130 demi barriques vin blanc Haut Sauterne, marque supérieure. BOYER FRERES. Encoignure Mandeville et Moreau, Troisième Municipalité. 22 oct

Couvertes Françaises.

LE soussigné vient de faire l'ouverture d'un grand assortiment de couvertes françaises des dimensions et qualités suivantes:

Couvertures françaises à bandes, 12/4 et 10/4 do anglaises do 9/4 et 10/4 do de berceaux d'enfants, du [illegible] 10/4 et 6/4.

Couvertes françaises pour plantation.

Aussi

Courtepointe extra royale 3/4 [illegible] [illegible] do calape et berceau 10/4 [illegible] Ainsi qu'un magnifique assortiment de linge de ménage—tel que, Draps de lin en toile et en coton [illegible] Taies d'oreillers en toile, 5/4 Toile d'Irlande, 4/4 Cotons anglais et français Etoffes à rideaux brodées [illegible] do à [illegible] Mousseline pour garniture. Serviettes et essuie mains, linge de table de toute dimension, do du français et diaprés.

Les acheteurs sont invités à venir examiner notre stock de marchandises sèches, le plus considérable et le plus varié de la ville. D. H. HOLMES, Rue Canal, entre Bourbon et Dauphine. 20oct

BERNARD TURPIN, BROCANTEUR.

Rue de la Vieille Levée No 20.

12 sept—1a

Leçons d'Anglais et de Français.

COURS COMPLET DANS CES DEUX LANGUES, PAR Wm J. JOHNSON & A. DUCHIRON, *Bourse des Négocians,* Dans le bureau occupé par la Chambre du Commerce. Heures: de 5 à 10 P. M. 22 oct—90f

ON demande à louer pour 4 à 6 mois, 15 à 20 bons NEGRES laboureurs. Ces esclaves seront bien nourris et recevront tous les soins possibles. Le lieu où ils devront travailler est situé sur l'un des points les plus salubres du Golfe. [illegible]

ON DEMANDE 30 hommes vigoureux pour travailler sur une plantation pendant la roulaison. S'adresser à AUGUSTIN & THIBAUT, 10, rue Craps. 18oct—1m

UNE dame qui a dirigé plusieurs éducations dans la haute société de Paris, désire trouver une place dans une famille particulière; outre les sciences élémentaires et le français, elle parle l'anglais et l'italien, et elle est fort musicienne. S'adresser chez A. NOEL, au dépôt de Glaces, rue Royale, No. 67.

[illegible]

DEUX caisses soieries, [illegible] Rhin, 3/4 et 3/5 p.; satin, soie et [illegible] couleur, satin de Chine, Gros de Naples, [illegible] et glacés, rubans, etc., [illegible] à vendre par BERNARD TURPIN, No 20, Vieille Levée. 18 oct

---

ELECTIONS DU CINQ NOVEMBRE.

CANDIDATS.

POUR SHERIF
JAMES P. FRERET
JOHN L. LEWIS, shérif actuel

POUR CORONER
ROBERT SPEDDEN (coroner actuel)
THEODORE J. WILKINSON

POUR JUGES DE PAIX ET CONSTABLES:

TROISIEME COUR.
Juge—RICHARD RICHARDSON
C. B. BEVERLEY, juge actuel
PAUL PECQUET.
Constable—VICTOR FERE.

QUATRIEME COUR.
Juge—ALEXANDRE DERBES, juge actuel
FRANÇOIS CALONGNE
Constable—FRANCIS MOUNEY
GUSTAVE MEYNIER
J. ULYSSE CHEVALIER
PAUL EMILE CROZAT
J. BARNES.

CINQUIEME COUR.
Constable—MIGUEL HERNANDEZ
HENRY ROBERT

POUR GREFFIERS:

PREMIERE COUR DISTRICT
ALFRED ROUSSEAU, greffier actuel
WILLIAM A. NOTT

DEUXIEME COUR DE DISTRICT
TH. C. POOLE, greffier actuel
EMILE WILTZ.

TROISIEME COUR
W. P. BEDLOCK, greffier actuel
CHEVALIER JUMONVILLE

QUATRIEME COUR DE DISTRICT.
THOMAS GILLMORE, greffier actuel
JOHN B. LEEFE,
ALEXANDRE CUVILLIER
J. B. F. MAXENT.
JAMES A. HOPKINS.
GEO. W. [illegible]

CINQUIEME COUR DE DISTRICT
PROSPER LEBLANC, greffier actuel
CHARLES CUVELLIER
GEORGE A. FOSDICK.

POUR COLLECTEURS DE TAXES

Troisième District Représentatif—Canal, Jube, La [illegible] et Coteau de la Metairie
A. W. SCATES, collecteur actuel

Quatrième District Représentatif de la rue du Canal à la rue St Louis
THOMAS McKEON (collecteur actuel)
JAMES LILLY.
CHS. V. HURTUBISE

Cinquième District Représentatif—St Louis, Levée St-Philippe et le Lac
J. B. DIONIS, collecteur actuel
DENIS FERNANDEZ
JULES VIENNE.

Sixième District Représentatif—de la rue St Philippe à l'Esplanade
JOHN R. ELLIOT, collecteur actuel
LUCIEN VIGNAUD.

ASSESSEURS DE TAXES:

Quatrième District Représentatif, comprenant [illegible] du Canal jusqu'à la rue St Louis et de la Levée jusqu'au fond de la ville
LOUIS LE CARPENTIER,
GASTON BEFTUS

Cinquième District représentatif, compris depuis la rue St-Louis jusqu'à la rue St Philippe et depuis la rue de la Levée jusqu'au fond de la ville
ISAAC ALEXANDER SUARES
LOUIS CHAUCHON.

M. l'Editeur:

Veuillez annoncer M. ROBERT J. OLIVER comme candidat à la place de Collecteur des Taxes d'Etat du huitième district représentatif. PLUSIEURS AMIS

AMUSEMENTS

Théâtre d'Orléans.

DIMANCHE 28 OCTOBRE 1849

Pour la clôture définitive et sans remise des représentations de M. et Mme MONPLAISIR.

LES CHATS ET LES RATS, Folie pantomime en un acte

LES ROSES, Intermède de danses, par M. et Mme MONPLAISIR

LA DANSEUSE EN VOYAGE, Ballet nouveau en un acte

LA MAURESQUE, Par M. et Mme MONPLAISIR

MELANGE DE DANSES, Par les Premiers Sujets

LA MAJA DE SEVILLA, Par Mme MONPLAISIR et les Premiers Sujets

On commencera à sept heures.

GRANDE TROUPE LLOYD.

LA troupe des SABLE HARMONISTS informe les habitans de la Première Municipalité qu'ils donneront quelques représentations de leurs minstrels concerts à la SALLE DE BAL ST LOUIS, rue St Louis. Le premier concert aura lieu MERCREDI 24 octobre. Les autres concerts auront lieu les jours suivans, jeudi, vendredi et samedi. Cette Compagnie qui s'a pas en rivale au monde se compose des excellents artistes dont les noms suivent:

Mr. WM ROARK,
WM. P. CHAMBERS,
J. WELTON POANS,
A. WESTON,
RICHARD MOORE

Prix d'entrée 50 cents—Les portes s'ouvriront à sept heures. On commencera à sept heures et demie précises. On peut retenir des places à l'avance. 23 oct—5

SALLE DE BAL DU GLOBE.

Encoignure St-Claude et St-Pierre, près du Vieux Bassin.

LE propriétaire informe respectueusement ses amis et le public, que ce magnifique établissement ayant été réparé avec le plus grand soin et tout le goût possible, sera ouvert pendant l'hiver, à partir du SAMEDI, 20 courant, jour où aura lieu un grand bal paré et masqué. A dater de cette époque les bals seront régulièrement ouverts tous les lundis, mercredis, jeudis et samedis.

L'orchestre sera composé des meilleurs artistes de la ville, et rien ne sera négligé pour rendre les réunions les plus agréables possible. La police y sera active et l'ordre le plus sévère sera requis.

SALVADOR VIOSCA, propriétaire. WHITLOCK, directeur

N. B.—On trouvera réuni à cet établissement un café contenant des liqueurs et vins de premier choix ainsi qu'un restaurant pourvu des friandises les plus agréables. 16 oct—1f

AVIS D'ELECTION.

EN vertu d'un writ d'élection qui m'a été adressé par son Excellence Isaac Johnson gouverneur de l'Etat de la Louisiane, une ELECTION aura lieu LUNDI 5 novembre prochain, pour remplir la vacance à la place de Sénateur, pour le district sénatorial de la paroisse d'Orléans, occasionnée par la résignation de l'honorable M. Reynolds.

Les votants qualifiés du dit district sont par le présent notifiés que les polls seront ouverts de neuf heures A. M. à six heures P. M. aux mêmes endroits et sous la surintendance des commissaires et greffiers nommés par le Conseil Général de la ville de la Nouvelle-Orléans pour l'élection générale qui aura lieu le même jour 5 novembre, dans la paroisse d'Orléans.

Bureau du Shériff. JOHN L. LEWIS, Shériff. 22 oct

ASSURANCE MUTUELLE DE L'UNION

74, rue Commune, vis-à-vis la Compagnie Mutuelle du Soleil.

CETTE Compagnie continue à assurer contre l'incendie les risques maritimes et des fleuves, aux plus bas taux. Cette Compagnie a un des des sécurités les plus [illegible] par les Compagnies mutuelles, un capital en caisse de cent mille piastres. Les bénéfices sont répartis entre les actionnaires.

Références:

Maison White & Co.,	J. Corning & Co,
Leverich & Co.,	Geo. Foster & Co,
Martin & Stockwell,	Paradise, Lawrason & Co
Bell & Suthfield,	R. C. Cammack,
W. H. Dudley,	Aaron Cohen,
Samuel Bell, caissier de la banque du Canal.	Bernard Pallon

10oct—1m JAMES H. SUYDAM, Agent

Mme FREMINAU,

Rue Royale, No. 133, vis-à-vis de l'hôtel St Louis, prévient les dames de la Nouvelle-Orléans qu'elle vend le solde de ses articles de MODES et NOUVEAUTES, dans son magasin actuel seulement jusqu'au 25 de ce mois, à un grand sacrifice; et qu'après cette date le restant des marchandises sera vendu à l'encan, par l'encanteur M. F. H. Petitpain. Le premier novembre elle ouvrira son nouveau magasin, rue du Canal, entre Bourbon et Dauphine, à côté du magasin de M. Holmes. 19 oct

Mlle OLYMPE BOISSE

A L'HONNEUR de prévenir les dames de cette ville qu'elle fera l'ouverture de ses marchandises du 1er au 5 novembre prochain, dans le magasin ci-devant occupé par Mme Macé, à l'encoignure des rues Chartres et Douane.

Toutes ses marchandises ont été choisies avec un soin tout particulier, dans les meilleures maisons de Paris, et forment un assortiment d'articles de toilette, de modes et de nouveautés des plus riches et des plus variés.

Ses ateliers pour la confection des robes, manteaux, chapeaux, etc., sont ouverts dès-à-présent, et elle est prête à recevoir toutes les commandes que l'on voudra bien lui confier. L'expérience acquise en cette ville par Mlle Olympe Boisse est une garantie que tous les objets sortant de chez elle réuniront toutes les conditions d'élégance et de bon goût.

15 oct—15f 34, rue de Chartres, enc. Douane.

PIANOS.

LE soussigné a l'honneur de prévenir MM les Artistes et Amateurs qu'il vient de déballer de magnifiques Pianos à queue, des fabriques d'ERARD et de PLEYEL du dernier modèle. Aussi, un choix de Pianos pianinos à cordes droites et obliques, des fabriques ci-dessus nommées, qu'il offre à vendre à des prix réduits. S'adresser chez J. FAIVRE, rue Conti, No 47. 17oct

57 rue Franklin, entre Conti et Bienville.

L. F. DELAMARE, ancien directeur des ateliers de la vieille montagne Monsieur [illegible] à Paris, a l'honneur de prévenir les habitants de cette ville, qu'il a en sa fabrique une grande quantité de fontaines à filtrer l'eau du [illegible] à la clarifier égale à l'eau de source, et [illegible] appareil s'adaptant dans un puits et évitant [illegible] 60 ans sans réparation, dalles, tuyaux et conduites de toutes formes, et évitant les fuites [illegible] installations de garderobes inodores et à effet, installations de salles de bain, pompes de bateau [illegible] et travaux d'ustensiles de ménage, [illegible] de toutes formes et baquets, travaux de fantaisie et d'ornement, le tout garanti et à un prix très doux.

Références chez MM. Clark, Day & Stauffer. 20 mars